

ENQUETE CAMEROUNAISE AUPRES DES MENAGES (ECAM)

VOLUME II: RESULTATS

Tome 4 : FEMMES, PAUVRETE ET MARCHE DU TRAVAIL EN 1996.

Yaoundé, Décembre 1997

SOMMAIRE

INTRODUCTION	34
CHAPITRE I - LA FEMME DANS LA POPULATION CAMEROUNAISE	35
1.1- Proportion de la population féminine par âge.	35
1.2- Proportion de la population féminine par niveau de vie et par région	35
1.3- La proportion des femmes chefs de ménage selon le niveau de vie	37
CHAPITRE II. ELEMENTS DESCRIPTIFS DE L'OFFRE DE TRAVAIL FEMININ	39
2.1- La population active selon le sexe	39
2.1.1- Composition de la population active et taux d'activité selon le sexe pour l'ensemble du pays	39
2.1.1- Taux d'activité selon le sexe en milieu urbain	40
2.1.2- Taux d'activité selon le sexe en milieu rural	41
2.2- Taux d'activité des femmes	42
2.2.1- Taux d'activité des femmes selon le secteur de résidence	42
2.2.2- Taux d'activité des femmes selon le niveau de vie	44
2.2.3- Taux d'activité des chefs de ménage femmes	45
2.3- La population inactive selon le sexe	46
2.4- Le chômage	46
2.4.1- Le taux de chômage selon le sexe et le secteur de résidence	46
2.4.2- Le taux de chômage des femmes selon les niveaux de vie	50
2.4.2- Le taux de chômage des chefs de ménage femmes selon le milieu de vie	50
CHAPITRE III. DESCRIPTION DES EMPLOIS FEMININS.	52
3.1- Le niveau d'instruction des femmes actives selon le niveau de vie	52
3.2- Le secteur d'activité selon le niveau de vie	53
3.2.1- Le secteur d'activité selon le sexe	53
3.2.2- Le secteur d'activité des femmes selon le niveau vie	54
3.3- L'emploi occupé et le niveau de vie.	56
3.3.1- Le statut dans l'emploi selon le sexe et le niveau de vie	56
3.3.2- Le pluri-emplois et le niveau de vie	57
CHAPITRE IV. LES REVENUS	59

Analyse de l'E.C.A.M. : Femmes, pauvreté et marché du travail

4.1- La distribution des revenus	59
4.2- Les déterminants du niveau de vie des femmes	59
CONCLUSION	61
BIBLIOGRAPHIE	63

INTRODUCTION

Le marché de l'emploi occupe une place centrale dans le processus de développement économique et social. La manière dont il fonctionne peut influencer sur la croissance et la distribution des revenus ainsi que sur les inégalités sociales. Malheureusement, on rencontre couramment sur ce marché des discriminations par sexe. Ces discriminations peuvent se présenter soit comme barrière à l'accès à certains emplois plus rémunérateurs ou encore après accès à l'emploi, sur le niveau des revenus.

Dans les pays en développement en général et au Cameroun en particulier, le processus de développement est influencé par des traditions fortes. La place de la femme dans la société diffère quelque peu selon la catégorie sociale ou la région. Il n'en demeure pas moins qu'elle éprouve généralement plus de difficultés pour s'intégrer sur le marché du travail.

Le niveau de vie dépend du statut social et donc du type d'emploi occupé, de ce fait, il est évident que le phénomène de pauvreté touchera plus particulièrement les femmes.

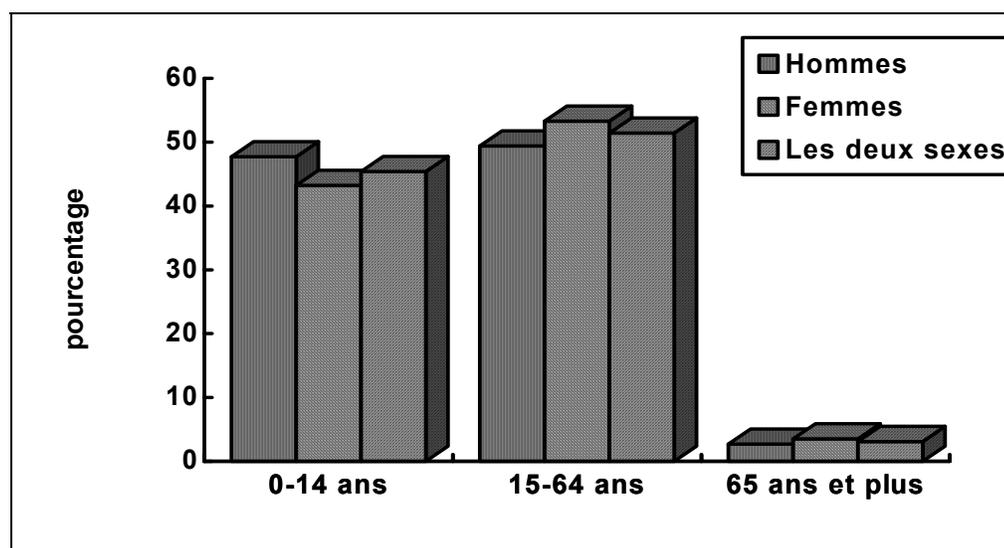
Les résultats de l'Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM) devraient permettre de mesurer l'importance de la femme dans la population mais également de mieux cerner leurs caractéristiques essentielles sur le marché du travail (taux d'activité, de chômage, description des emplois occupés, les revenus ...).

CHAPITRE I - LA FEMME DANS LA POPULATION CAMEROUNAISE

1.1- Proportion de la population féminine par âge.

Sur une population totale de près 13 millions individus estimée par l'enquête, on compte 6,6 millions de personnes de sexe féminin soit 50,7% de femmes. La proportion des femmes dans la population croît avec l'âge: 48% de la population âgée de 0 à 14 ans est constituée de femmes contre 52,6% pour la population âgée de 15 à 64 ans, et 55,7% pour celle qui est âgée de plus de 65 ans.

Graphique 1: Répartition de la population totale par grand groupe d'âge et par sexe en 1996



Source: E.C.A.M 96 / DSTAT

1.2- Proportion de la population féminine par niveau de vie et par région

Pour les besoins de l'analyse des niveaux de vie, la population totale a été répartie en trois sous-groupes: les pauvres, les intermédiaires et les non pauvres¹.

¹La ligne d'extrême pauvreté utilisée dans le cadre de l'ECAM s'appuie sur les besoins énergétiques que doit couvrir par jour un adulte (personne de 15 ans ou plus), soit 2400 calories d'après la FAO. Ainsi, les ménages dont la dépense annuelle par équivalent adulte est inférieure à 148000 F CFA sont "pauvres"; ceux dont l'indicateur de revenu annuel par équivalent adulte est compris entre 148000 et 296000 F CFA ont un niveau de vie "intermédiaire" et enfin ceux dont la dépense annuelle par équivalent adulte est supérieure à 296000 F CFA sont considérés "non-pauvres" ou aisés.

Analyse de l'E.C.A.M. : Femmes, pauvreté et marché du travail

Tableau 1 : Répartition de la population totale par région selon le niveau de vie

Niveau de vie Région	Pauvres		Intermédiaires		Non pauvres		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Yaoundé	268192	28.7	298753	32.2	362118	39	929065	100
Douala	248810	19.6	396000	31.2	624704	48.2	1269514	100
Autres Villes	357873	21.1	782675	46.3	551576	32.6	1692124	100
Forêt	1507402	63.5	728699	30.7	137535	5.8	2373536	100
Hauts Plateaux	2392322	65.8	881076	24.2	363500	10.0	3636898	100
Savane	1773983	56.3	1031735	32.7	345344	11.0	3151062	100
Total	6548583	50.1	4118939	31.6	2384776	18.3	13052199	100

Source : ECAM 96 \ DSTAT

Par rapport au seuil de pauvreté, près de 50,1% des personnes vivent dans des ménages classés pauvres. Cette population est constituée à 51,9% de femmes et 48,1% d'hommes. Les intermédiaires comptent pour 31,6% de la population, avec 50,2% de femmes et 49,8% d'hommes. Les non pauvres représentent 18,3% de la population avec 48,4% d'individus de sexe féminin et 51,6% de sexe masculin. On note que pour l'ensemble du pays, les femmes sont majoritaires dans les ménages pauvres et intermédiaires, et minoritaires parmi les non pauvres.

Tableau 2 : Proportion de femmes selon le niveau de vie et la région.

Niveau de vie Région	Population totale des femmes				Chefs de ménage femmes			
	Pauvres	Interm.	Non P.	Ensemb.	Pauvres	Interm.	Non p.	Ensemb.
Yaoundé	50.2	50.0	51.8	50.8	15.5	28.1	40.3	32.4
Douala	42.0	48.96	47.1	46.6	8.3	16.0	20.4	17.4
Autres Villes	54.6	52.3	46.3	50.8	25.0	11.7	25.6	20.1
Forêt	52.1	50.4	49.5	51.4	15.6	13.4	27.1	16.0
Hauts Plateaux	51.7	49.5	46.3	50.6	8.4	21.7	26.9	16.5
Savane	53.3	49.7	52.5	52.1	13.6	4.9	22.1	11.8
Ensemb.	51.9	50.2	48.4	50.8	12.9	13.9	26.7	17.2

Source : ECAM 96 \ DSTAT

Sur la répartition selon le niveau de vie, on constate que parmi les pauvres, Douala est la seule région où les femmes constituent seulement 42%. Au niveau des intermédiaires, on remarque que les femmes à Douala, dans les Hauts Plateaux et en Savane représentent moins de la moitié de cette sous-population. Dans la classe des non pauvres ou aisés, à l'exception de la ville de Yaoundé, les femmes sont moins représentées : à Douala (47,1%), en Forêt 49,5%, dans les Autres Villes et en Savane (46,3%).

Analyse de l'E.C.A.M. : Femmes, pauvreté et marché du travail

Par ailleurs, dans les Autres Villes, les Hauts Plateaux et dans l'ensemble, la proportion des femmes diminue quand le niveau de vie augmente.

Tableau 3: Proportion (en %) de femmes dans la population totale selon le niveau de vie et le secteur de résidence

Secteur de résidence	Pauvres	Intermédiaire	Aisé	Ensemble.
Urbain	49.6	50.6	47.9	49.3
Rural	52.2	49.8	50.0	51.3
Ensemble	51.8	50.0	48.6	50.7

Source : ECAM 96 \ DSTAT

1.3- La proportion des femmes chefs de ménage selon le niveau de vie

L'enquête a été effectuée sur un échantillon de plus de 1700 ménages qui, et selon un seuil de pauvreté défini, se répartit en trois sous groupes contenant respectivement 38,4%, 33,0% et 28,6% de ménages pauvres, intermédiaires et non pauvres. La population totale exprimée en nombre de ménages se répartit en 82,8% de ménages dirigés par les hommes et 17,2% ayant une femme comme chef.

Tableau 4: Proportion de femmes chefs de ménage selon le niveau de vie et le secteur de résidence

Secteur de résidence	Pauvres	Intermédiaire	Aisé	Ensemble.
Urbain	16.8	16.6	27.6	22.4
Rural	12.3	12.7	25.3	14.5
Ensemble	12.9	13.9	29.7	17.2

Source : ECAM 96 \ DSTAT

Le "ménage" selon la définition de l'ECAM est un groupe de personnes avec ou sans lien de parenté, vivant sous le même toit, dans la même concession, prenant leur repas ensemble ou en petits groupes, mettant une partie ou la totalité de leurs revenus en commun pour la bonne marche du groupe et dépendant, du point de vue des dépenses, d'une même autorité appelée chef de ménage. Est considéré comme chef de ménage celui qui gère le gros du revenu gagné par les membres du ménage et ordonne les dépenses importantes.

Selon les résultats du recensement général de la population du Cameroun de 1987, un chef de ménage sur 5 était une femme. En 1996, on a dénombré seulement 17,2% de ménages dont une femme a déclaré être le chef, alors que l'on tend plutôt à penser que ce nouveau statut de la femme prend de plus en plus d'ampleur avec la crise économique qui perdure. Pendant cette période beaucoup de personnes ont perdu leur emploi, notamment les individus de sexe masculin qui pour la plupart ne sont pas prêts à se reconverter dans les petits métiers, contrairement aux femmes qui sont moins exigeantes.

Analyse de l'E.C.A.M. : Femmes, pauvreté et marché du travail

On constate que dans l'ensemble, la proportion de chef de ménage femme croit avec le niveau de vie et varie de 12,9% chez les pauvres à 26,7% chez les non pauvres en passant par 13,9% chez les intermédiaires en zone urbaine.

En zone urbaine, les femmes chef de ménage sont largement plus nombreuses qu'en milieu rural (22,4% et 14,5% respectivement). Certains hommes, à cause de la conjoncture économique ont perdu leur emploi ou ont décidé de restreindre leur train de vie. D'autres, découragés, ont opté pour le retour au village dans la cellule familiale où ils perdent leur statut de chef. C'est ainsi qu'il est devenu courant en ville de rencontrer des femmes qui assument seules toutes les charges familiales parce qu'elles ont été abandonnées par leurs conjoints.

Ces femmes chef de ménage se retrouvent relativement plus nombreuses dans la classe des non pauvres que partout ailleurs, et plus en ville qu'en campagne (27,6% et 25,3%). C'est paradoxalement dans cette sous-population qu'on retrouve le plus de femmes chef de ménage : un chef de ménage sur 4 est une femme.

Par région, Yaoundé et les Autres Villes se démarquent par le nombre de chef de ménage femme, respectivement 32,4% et 20,1%. C'est dire qu'à Yaoundé, 1 chef de ménage sur 3 est une femme alors que dans les Autres Villes la proportion est de 1 sur 5. A Yaoundé, Douala et dans les Hauts Plateaux, le pourcentage des ménages dirigés par les femmes augmente avec le niveau de vie. A Yaoundé particulièrement 40,3% des ménages aisés sont dirigés par des femmes. En d'autres termes 2 ménages non pauvres sur 5 ont une personne de sexe féminin à leur tête. Il faudrait noter que partout ailleurs dans cette catégorie de ménage non pauvre, plus d'un ménage sur 5 a une femme comme chef. Ce qui n'est pas négligeable et ferait croire à une non pauvreté des femmes chefs de ménage alors que tel n'est pas le cas. Il est probable que la proportion (17,2%) de femmes chefs de ménage soit sous estimée par rapport à la réalité. Pour des raisons d'ordre sociologique ou culturel, il est difficile à une femme d'accepter ou d'admettre qu'elle est chef de ménage lorsqu'elle est mariée ou vit maritalement avec un homme. Par conséquent, quand bien même ce serait la femme qui assumerait la plupart des besoins du ménage et de ses membres, elle apparaîtrait rarement dans ce type d'enquête et selon la définition adoptée comme chef de ménage.

Tableau 5 : Répartition des ménages selon le sexe du chef et la taille du ménage

Taille Sexe	1 personne	2 à 3 personnes	4 à 6 personnes	7 à 10 personnes	11 personnes et plus	Total
Homme	151136	323567	593516	479669	259041	1798928
%	61.9	74.0	84.7	91.1	95.4	82.8
Femme	93137	113994	107550	46310	12552	373454
%	38.1	26.0	15.3	8.9	4.6	17.2
Total	244273	437471	701066	517978	271592	2172382
%	11.2	20.1	32.3	23.8	12.5	100.0

Source : ECAM 96 / DSTAT

La proportion de chefs de ménage de sexe masculin croît au fur et à mesure que la taille du ménage augmente. On peut conclure que la plupart des ménages dirigés par les femmes sont non pauvres parce que la taille du ménage est réduite.

Analyse de l'E.C.A.M. : Femmes, pauvreté et marché du travail

Le classement des femmes chefs parmi les ménages non pauvres cache une grande vulnérabilité: il suffit que la taille du ménage augmente pour que le ménage soit classé parmi les ménages pauvres.

CHAPITRE II. ELEMENTS DESCRIPTIFS DE L'OFFRE DE TRAVAIL FEMININ

2.1- La population active selon le sexe

2.1.1- Composition de la population active et taux d'activité selon le sexe pour l'ensemble du pays

La population potentiellement active qui selon l'ECAM a été définie comme celle âgée de 15 à 64 ans, s'évalue à 6,7 millions de personnes, soit 51,4 % de la population totale, (3,2 millions d'hommes et 3,5 millions de femmes). Cette population potentiellement active est donc constituée de 47,4 % d'individus de sexe masculin et 52,6 % de sexe féminin. Les hommes et les femmes en âge de travailler représentent respectivement 49,4% et 53,3% de l'effectif de chaque sous-groupe. 66,9 % de cette population potentiellement active vit en zone rurale ou semi-urbaine et 33,1 % en zone urbaine. En outre, 63,5% de cette population est occupée.

La population qu'on désignera par la suite comme active est l'ensemble des personnes qui cherchent du travail plus celles qui travaillent. Cette population représente 69,4 % de la population de la tranche d'âge concernée. Il faut signaler qu'en 1987, la population active représentait 65 % dans la tranche d'âge 15 ans et plus et qu'elle était de 66,3 % en 1976.

La population active est très inégalement répartie selon la région et le sexe. Les actifs de sexe masculin sont globalement plus nombreux que ceux de sexe féminin. La population active de la zone rurale qui s'élève à 3,6 millions (représentant 73% de l'effectif total) de personnes est supérieure à celle de la zone urbaine (1,3 millions d'individus). La proportion des actifs est plus élevée en zone rurale (75,8 % de la population potentiellement active rurale de 15 à 64 ans) qu'en ville (56,5 %), que ce soit chez les hommes (respectivement 80,9 % et 69,4 %) ou chez les femmes (respectivement 71,6 % et 42,8 %). Cette proportion était de 71,1% en campagne contre 55,1% en ville lors du Recensement de 87.

Sur un effectif d'actifs occupés estimé à 4,3 millions d'individus, on dénombre 51,6% d'hommes et 48,4% de femmes. Cependant, dans la tranche d'âge de 15 à 64 ans, les femmes sont majoritaires et représentent 52,6 % de cette population.

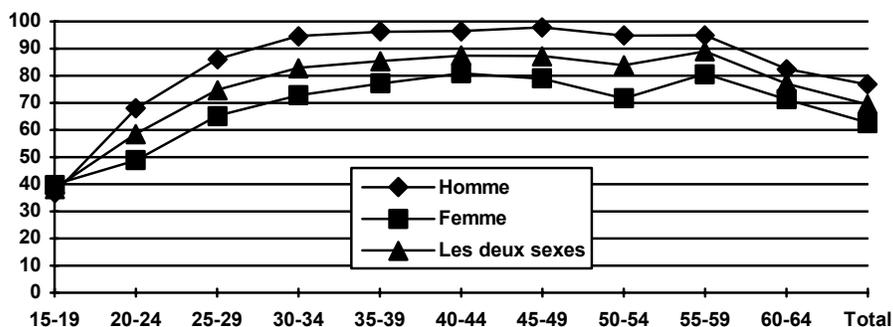
Le taux brut d'activité global qu'on appelle généralement taux d'activité est le rapport des actifs (chômeurs + actifs occupés) sur la population potentiellement active. Il est de 69,4% dans l'ensemble et ne laisse rien entrevoir sur les disparités suivant le sexe des individus et leurs régions. Avant 30 ans, on observe une croissance régulière due à l'entrée continue et croissante des individus dans la vie active. Le palier est obtenu entre 40 et 44 ans et au-delà, les taux d'activité varient pour atteindre le vrai sommet entre 55-59 ans avec un indice de 89%. Après cette tranche d'âge, on observe une décroissance de la courbe, mais le taux d'activité reste élevé.

Analyse de l'E.C.A.M. : Femmes, pauvreté et marché du travail

La courbe des taux d'activité croît rapidement au fur et à mesure que les jeunes sortent de l'école et s'intègrent dans la vie professionnelle. Le maximum est atteint entre 40 et 44 ans avec un taux d'activités de 87,4% dont 80,9% pour les femmes et 96,5% chez les hommes. A partir de cet âge les taux varient lentement pour rester élevés à 64 ans.

De 15 à 19 ans, les femmes sont plus actives que les hommes. On peut noter cependant que si le niveau du taux d'activité des hommes entre 20 et 64 ans est toujours supérieur à celui des femmes, les deux courbes ont presque la même allure en fonction de l'âge et atteignent leurs maxima respectivement chez les hommes et chez les femmes entre 40-49 ans (97,5 %) et 40-44 ans (80,9 %). La courbe de l'activité masculine se caractérise par une forte pente à partir de 55 ans.

Graphique 2: Taux d'activité par sexe et par âge pour l'ensemble du pays

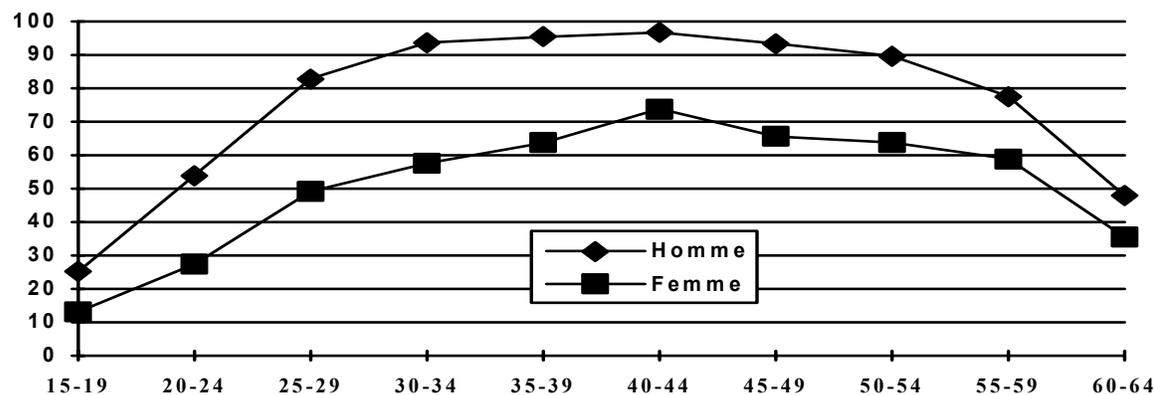


Source: ECAM 96/DSTAT.

2.1.1- Taux d'activité selon le sexe en milieu urbain

La zone urbaine est constituée de Yaoundé, Douala et des Autres Villes de plus de 50 000 habitants en 1996. A Yaoundé, le taux d'activité est de 59,3 % en général, 67,8 % chez les hommes et de 50,9% chez les femmes. A Douala, ce taux est de 59,5% dans l'ensemble, 70,3% chez les individus de sexe masculin contre 46,8% chez ceux de sexe féminin. Dans les Autres Villes ce rapport est de 52,1% globalement, 69,6% chez les hommes et 34,2% chez les femmes.

Graphique 3: Taux d'activité par sexe et par âge en milieu urbain



Source : ECAM 1996/DSTAT

Analyse de l'E.C.A.M. : Femmes, pauvreté et marché du travail

En zone urbaine, avant 30 ans, on observe une croissance régulière qui indique une entrée continue et croissante des individus dans la vie active. Entre 30 et 40 ans les taux d'activité croissent et la courbe présente un palier avec un indice de 85% qui traduit la pleine activité. Après 40 ans, on observe une décroissance de la courbe qui reste élevée à 64 ans.

On note une entrée tardive des jeunes dans la vie active en zone urbaine avec un indice de 18,9%. Les courbes d'activité des deux sexes ont presque la même allure. Elles atteignent les maxima entre 40 et 44 ans à 96,7% et 73,9% respectivement chez les hommes et les femmes. La courbe d'activité masculine, bien que toujours au-dessus de celle de l'activité féminine, présente une pente plus abrupte à partir de 55 ans. La sortie de l'activité se fait de façon plus accélérée chez les hommes.

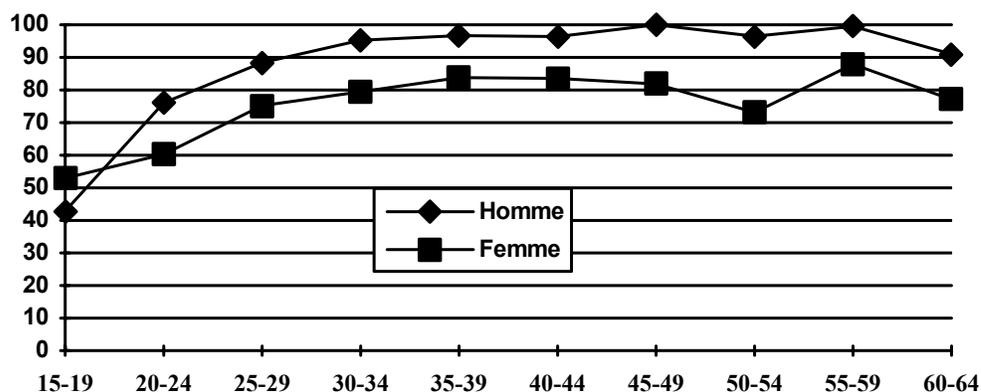
2.1.2- Taux d'activité selon le sexe en milieu rural

Dans la zone rurale constituée de la Forêt, des Hauts Plateaux et de la Savane, cet indice est de 75,8% dans l'ensemble, respectivement de 81,0% et 71,6% chez les hommes et les femmes. Dans tous les cas, le taux d'activité à la campagne (75,8%) est supérieur à la ville (56,5%) à cause des types d'activité exercée dans les différents milieux. En zone rurale, l'activité économique dominante est l'agriculture et ne demande donc pas de qualification.

La courbe d'activité se situe à un niveau plus élevé qu'en milieu urbain. Son sommet est atteint entre 55-59 ans avec un taux de 75,8 %. Son palier plus large s'expliquerait par les entrées précoces et les sorties plus tardives de la vie active parce que, entre 60-64 ans, le taux d'activité est de 84 %.

Les courbes des taux d'activité des hommes et des femmes ont les mêmes allures que celle de l'ensemble des deux sexes. Les sommets sont atteints entre 55-59 ans, à 81% chez les personnes de sexe masculin contre 71,6 % chez celles de sexe féminin.

Graphique 4: taux d'activité par sexe et par âge en milieu rural



Source : ECAM 1996/DSTAT

Analyse de l'E.C.A.M. : Femmes, pauvreté et marché du travail

Ainsi, la courbe des taux d'activité des femmes est en dessous de celle des hommes, signifiant qu'il y a relativement plus de femmes inactives que d'hommes. Il ressort qu'en milieu rural les femmes entrent en activité plus vite que les hommes.

Tableau 6: Effectif de la population potentiellement active par sexe et par région

Région \ Sexe	Yaoundé (1)	Douala (2)	Autres Villes (3)	Urbain (1+2+3)	Rural	Ensemble
Total 2 sexes	541 710	792 483	883 606	2 218 799	4 479 617	6 698 416
Inactifs	221 719	321 188	422 968	965 875	1 084 413	2 050 288
Actifs	320 991	471 296	460 636	1 252 923	3 395 205	4 648 128
Masculin	264 632	426 006	446 951	1 137 589	2 036 391	3 173 980
Inactifs	85 287	126 369	135 783	347 439	389 649	737 088
Actifs	179 345	299 638	311 167	790 150	1 646 741	2 436 891
Féminin	278 078	366 477	436 655	1 081 210	2 443 226	3 524 436
Inactifs	136 432	194 819	287 185	618 436	674 764	1 313 200
Actifs	141 646	171 658	149 469	462 773	1 748 462	2 211 236

Source : ECAM 1996/DSTAT

2.2- Taux d'activité des femmes

2.2.1- Taux d'activité des femmes selon le secteur de résidence

La population potentiellement active féminine constitue 53,3% de l'ensemble des femmes, et les proportions selon le milieu de résidence sont de 30,7% en ville et 69,3% en campagne.

Entre 1976 et 1987, près de la moitié (47,8%) de l'accroissement de la population active est le fait des femmes. Si en 1976 et 1987 les femmes représentaient 40% et 41,5% de la population active, elles constituent 47,6% de celle-ci en 1996. Cet accroissement paraît lié pour l'essentiel à l'apport de la population féminine résidant dans le secteur urbain qui, à cause des temps difficiles a été nombreuse à abandonner l'inactivité pour se présenter sur le marché du travail, souvent pour suppléer le conjoint ayant perdu son emploi ou pour apporter un surplus de revenu dans le ménage.

La proportion des actives (chômeuses + actives occupées) en milieu rural (71,6%) est plus importante qu'en ville (42,8%) et ce quel que soit l'âge. Lorsqu'on compare le secteur urbain au secteur rural, on remarque que la différence entre les taux d'activité des femmes est relativement élevée à chaque âge, plus particulièrement entre 15-19 ans et 60-64 ans où les écarts sont de 39,9 et 41,6 points.

Analyse de l'E.C.A.M. : Femmes, pauvreté et marché du travail

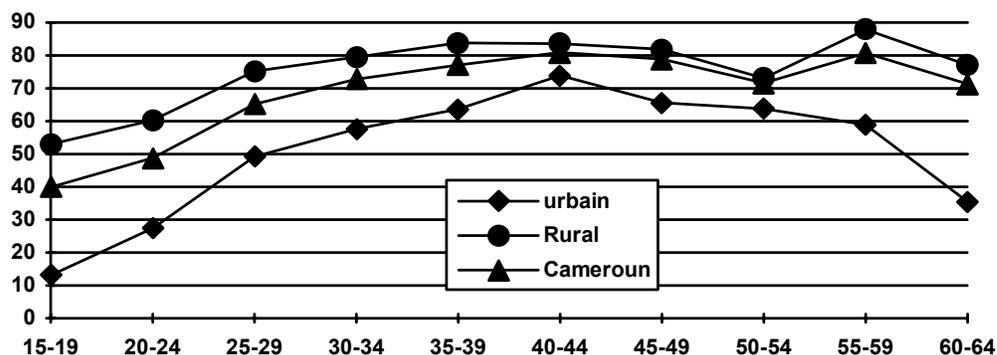
En milieu urbain, les jeunes filles de 15-19 ans se caractérisent par un taux d'activité de 13,1%. Entre 20-24 ans, il est de 27,4%.

Ce n'est qu'à partir de 25 ans que le taux d'activité avoisine 50% et croît donc jusqu'à 40-44 ans où il atteint son maximum à 73,9%. Au-delà, il commence à décroître pour tomber à 35,5% entre 60-64 ans. La courbe des taux d'activité a une pente très forte entre 55-60 ans.

En zone rurale, le taux d'activité est toujours supérieur à 50% et varie de 53% à 87,9%. Cette courbe a la particularité de croître de 15 à 40 ans, varie et atteint le maximum à 55-59 ans avec un indice de 87,9%. Après 60 ans, la courbe décroît et le taux d'activité reste cependant élevé (77,1%).

L'écart important entre les courbes des taux d'activité féminins résulte de la nature des activités économiques existant en campagne ou en ville. En milieu rural, les activités agricoles utilisent une forte proportion de main-d'œuvre féminine. En milieu urbain, la courbe des taux d'activité féminins atteint son maximum à 40-44 ans (73,9%) tandis qu'en milieu rural, le maximum est atteint à 55-59 ans (87,99 %). Entre 60-64 ans, les taux y sont respectivement de 35,5% et 77,1%, ce qui signifie que les femmes de la campagne se maintiennent plus longtemps en activité que celles de la ville.

Graphique 5: Taux d'activité des femmes selon le secteur de résidence.



Source : ECAM 1996/DSTAT

A Yaoundé, qui regroupe 30,6% de la population active féminine urbaine, le taux d'activité des femmes est de 50,9%. Cet indice était de 41% et 41,9% en février 1993 et en mars 1994 (selon "Condition d'activité de la population de Yaoundé en mars 1994"). Dans cette ville, la courbe des taux d'activité féminins varie de 16,3% à 86,8%. La courbe atteint son maximum à 55-59 ans et le minimum à 60-64 ans. Les extremums se situent entre ces deux tranches d'âges.

Douala, qui englobe 37,1% de la population active féminine, a un taux d'activité féminin de 46,8%. Ce taux y est de 10,2% chez les filles de 15-19 ans et de 18,6% pour les femmes de 60-64 ans. La pleine activité est atteinte entre 40-44 ans avec un taux de 78,9%.

Analyse de l'E.C.A.M. : Femmes, pauvreté et marché du travail

Les Autres Villes comptent 32,3% de la population active citadine féminine. Cet ensemble a un taux d'activité de 34,2%. Entre 15-19 ans, le taux est de 13,2% contre 47% entre 60-64 ans. La période d'activité intense se situe entre 40-44 ans avec un taux de 65,6%.

Dans toutes les villes, les taux d'activité ne sont pas homogènes. Les courbes évoluent en dents de scie. Parmi les villes, on peut noter qu'à Yaoundé, les jeunes filles de 15-19 ans entrent un peu plus vite en activité (ce qui peut s'expliquer par une disponibilité de l'emploi), et Douala vient en dernier lieu. Mais dans la tranche d'âge 60-64 ans, la proportion des actives de Yaoundé est moins importante (16,3%). Yaoundé est la seule ville où on retrouve des groupes d'âge pour lesquels les femmes ont un taux d'activité supérieur à 50%.

Tableau 7 : Taux d'activité par sexe, secteur de résidence et par région

Région \ Sexe	Yaoundé	Douala	Autres Villes	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	67,8	70,3	69,6	69,4	81,0	76,8
Féminin	50,9	46,8	34,2	42,8	71,6	62,7
Ensemble	59,3	59,5	52,1	56,5	75,8	69,4

Source : ECAM 1996/DSTAT

2.2.2- Taux d'activité des femmes selon le niveau de vie

La répartition selon le niveau de vie montre que la pauvreté touche presque la moitié de la population féminine supposée active. La population féminine potentiellement active (15-64 ans) est constituée de 48,5% de pauvres, 31% d'intermédiaires et 20,5 % de non pauvres. Ainsi, la pauvreté touche presque la moitié de cette sous-population des femmes en âge de travailler. Le taux d'activité selon le niveau de vie varie de 69,9 % chez les pauvres à 51,3 % chez les non pauvres en passant par 59,1 % chez les intermédiaires.

On constate que le taux d'activité des pauvres est largement supérieur à ceux des autres classes. Elles sont plus actives, suivies des intermédiaires, puis des non pauvres. Il faudrait donc chercher la cause de leur état de pauvreté ailleurs. C'est dire qu'elles ne sont pas pauvres parce qu'elles ne savent rien faire. Elles le sont soit à cause de l'absence ou de l'insuffisance de qualification, de ressources matérielles ou financières, soit tout simplement parce que leur travail est mal rétribué.

Analyse de l'E.C.A.M. : Femmes, pauvreté et marché du travail

Tableau 8 : Les taux d'activité des femmes selon l'âge et le niveau de vie

Niveau de vie	Pauvres	Intermédiaires	Non pauvres	Ensemble
Age				
15-19	50,4	32,1	25,3	39,9
20-24	59,2	48,4	30,8	48,8
25-29	74,7	60,7	56,8	65,2
30-34	72,8	79,6	63,7	72,8
35-39	85,1	70,4	69,0	77,1
40-44	82,0	81,2	76,9	80,9
45-49	81,2	75,4	76,8	78,9
50-54	74,4	69,9	65,4	71,6
55-59	82,1	81,7	73,8	80,7
60-64	76,6	63,4	65,9	71,3
Ensemble	69,9	59,1	51,3	62,7

Source : ECAM 1996/DSTAT

On remarque que l'entrée en activité varie beaucoup avec le niveau de vie de l'individu. De 50,4% chez les pauvres d'âge compris entre 15 et 19 ans, cet indice est de 32,1% chez les intermédiaires et de 25,3% chez les non pauvres du même âge. C'est chez les pauvres que les jeunes filles de 15-19 ans entrent le plus vite dans la vie active et les adultes (de 60-64 ans) se maintiennent le plus longtemps en activité avec un taux de plus de 76% entre 60-64 ans.

Les courbes des taux d'activité des pauvres, intermédiaires et non pauvres évoluent en dents de scie comme celle des taux d'activité de l'ensemble des femmes :

Chez les pauvres, la courbe atteint son maximum entre 35-39 ans avec un taux de 85,1% tandis que, chez les intermédiaires, les femmes sont en pleine activité entre 55-59 ans avec un taux de 81,7%. Chez les non pauvres, ce sommet est atteint entre 40-44 ans avec un taux de 76,9%.

Dans l'ensemble, la courbe des taux d'activité des pauvres est au-dessus de celle des intermédiaires et de celle des non pauvres. Sauf à la tranche d'âge 30-34 ans où les deux premières courbes permutent et entre 45-49 ans où la troisième courbe est légèrement au-dessus de la deuxième.

2.2.3- Taux d'activité des chefs de ménage femmes

Les femmes chefs de ménage sont plus actives que les autres femmes prises globalement. Le taux d'activité dans l'ensemble est de 87,7% et varie de 82,1% chez les non

Analyse de l'E.C.A.M. : Femmes, pauvreté et marché du travail

pauvres à 93,6% chez les pauvres et est de 91,8% chez les intermédiaires. Ici encore, le taux d'activité dépend du niveau de vie.

2.3- La population inactive selon le sexe

La population inactive est constituée par les élèves, étudiants, ménagères (femmes au foyer), rentiers, retraités, handicapés, oisifs, chômeurs découragés, etc. Elle représente 30,6% de la population en âge de travailler. En 1976, ce volet constituait 33,7% et en 1987, il était de 35,1%. Il y a donc de moins en moins d'inactifs, ceci étant peut-être lié à la persistance de la crise.

Le taux d'inactivité qui est le rapport de l'effectif des inactifs sur la population potentiellement active est de 30,6% dans l'ensemble, de 23,3% chez les hommes et de 37,3% chez les femmes. Cet indice est de 43,50% en milieu urbain et de 24,2% en milieu rural. En milieu urbain et en campagne il est respectivement de 30,6% et 19% chez les individus de sexe masculin et de 57,2% et 28,4% chez ceux de sexe féminin. On note que l'inactivité est un phénomène plus urbain que rural et touche davantage les femmes que les hommes. Les traditions et les habitudes culturelles plus que la conjoncture économique expliquent cette situation.

2.4- Le chômage

Dans les années 70, le chômage était presque inexistant. Mais depuis plus d'une décennie, avec la crise économique qui perdure. Le phénomène s'est installé. On se rend compte qu'une frange importante de la population se trouve en marge du processus de production. En 1996, selon l'ECAM, ce taux est de 8,4 %.

Tableau 9: Répartition des effectifs des chômeurs (actifs inoccupés) suivant le sexe, le secteur de résidence et la région.

Région \ Sexe	Yaoundé (1)	Douala (2)	Autres Villes (3)	Urbain (1+2+3)	Rural	Ensemble
Masculin	46 725	75 969	38 701	161 395	79 566	240 961
Féminin	51 425	35 093	24 074	110 592	39 850	150 442
Ensemble	98 150	111 062	62 775	271 987	119 416	391 403

Source : ECAM 1996/DSTAT

2.4.1- Le taux de chômage selon le sexe et le secteur de résidence

Analyse de l'E.C.A.M. : Femmes, pauvreté et marché du travail

Le taux de chômage est la proportion des chômeurs parmi les actifs. Le tableau ci-dessus indique que lors de l'ECAM, on a estimé à 391 000 le nombre de chômeurs dans tout le pays, dont 38,4% de femmes.

69,4% de chômeurs vivent en milieu urbain contre 30,6% en milieu rural. Au moment de l'enquête, les personnes sans travail et en quête d'un emploi représentent 8,4 % de la population active. En ville ces individus constituent 21,7% des actifs en ville. Ce pourcentage est de 3,5% seulement en campagne.

Les chômeurs urbains sont plus nombreux que ceux du milieu rural autant chez les hommes (67,0%) que chez les femmes (73,5%). Ceci peut s'expliquer par les migrations des jeunes ruraux en quête d'emploi dans les deux grandes métropoles que sont Yaoundé et Douala.

La répartition des chômeurs selon la région est très inégale. Yaoundé regroupe 25,1% de chômeurs. Ce pourcentage est de 28,4% pour Douala, 16% pour les Autres Villes et 30,5% pour la zone rurale. Les deux grandes villes Yaoundé et Douala rassemblent à elles seules 53,5% des chômeurs. Ces deux villes constituent les principaux centres d'accueil de ceux qui sont à la recherche du travail.

Tableau 10: Taux de chômage par sexe, secteur de résidence et par région

Région \ Sexe	Yaoundé	Douala	Autres Villes	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	26,1	25,4	12,4	20,4	4,8	9,8
Féminin	36,3	20,4	16,1	23,9	2,3	6,8
Ensemble	30,5	23,6	13,6	21,7	3,5	8,4

Source : ECAM 1996/DSTAT

Les chômeurs de sexe masculin sont généralement plus nombreux que ceux du sexe féminin. Ceci s'observe dans toutes les régions, sauf à Yaoundé où cette tendance n'est pas respectée.

Selon les calculs à partir des données de l'ECAM, le taux de chômage est de 8,4% dans l'ensemble du pays, 9,8% chez les hommes et 6,8% chez les femmes. Ce taux était de 6,1% en 1976 et de 7,7% en 1987 dans la population active de 15 à 64 ans pour le pays en général. Cet indice varie d'un sexe à l'autre et d'un secteur à l'autre. Il est plus élevé en zone urbaine qu'en zone rurale.

En milieu urbain, on observe un taux de chômage de 21,7% contre 3,5% en milieu rural. Le taux de chômage est 6 fois plus élevé en zone urbaine qu'en campagne. C'est dire en quelque sorte que le chômage est un phénomène actuellement urbain. L'écart entre les taux de chômage urbain et rural est de 18 points.

Analyse de l'E.C.A.M. : Femmes, pauvreté et marché du travail

Dans l'ensemble, on note que c'est à Yaoundé qu'on observe le taux de chômage le plus élevé (30,5%). Ce taux était de 16,3% en 1976 (RGPH 76), 24,6% en 1987 (RGPH 87) en 1993 et 18,2% en 1994 (rapport sur les conditions d'activité de la population de Yaoundé, mars 1994). De 1994 à 1996, cet indice a augmenté de plus de 12 points.

Douala vient en seconde position avec un taux de chômage de 23,6% (21,3% en 1976). Les Autres Villes suivent en troisième position avec un taux de 13,6%. Yaoundé et Douala englobent à elles seules un taux de chômage de 23,4%.

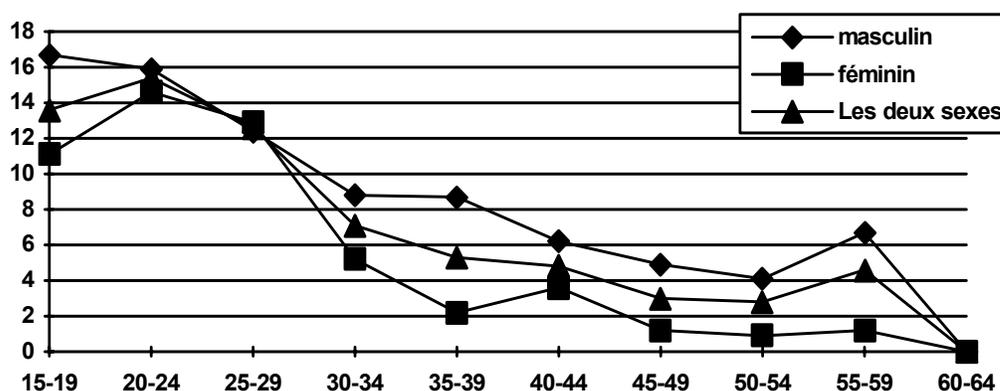
En milieu urbain pris globalement, le taux de chômage des hommes, qui est de 20,4%, est inférieur à celui des femmes qui est égal à 23,9%. Tandis qu'en milieu rural, les personnes de sexe masculin, avec un taux de chômage de 4,8% sont plus touchées que les femmes qui ont un indice de 2,3%.

A Yaoundé et dans les Autres Villes, le chômage des femmes est plus important que celui des hommes, soit respectivement (36,3% et 26,1%) et (16,1% et 12,4%). A Yaoundé, l'écart entre les deux sexes est de 10 points, ce chômage féminin plus accentué à Yaoundé peut s'expliquer par plusieurs raisons : sur le marché du travail, les possibilités d'emploi dans le secteur formel sont plus nombreuses pour les hommes que pour les femmes (emplois tels que transport, manutention, travaux publics et bâtiments, etc.). Pour des raisons de rentabilité et de disponibilité pour un poste donné, en effet, à qualification égale, certains employeurs préfèrent un homme à une femme. A Douala par contre, la proportion de chômeurs hommes est supérieure à celles des chômeurs femmes.

Dans l'ensemble, la variation du taux de chômage selon l'âge est caractérisée par une pointe de 15,4 % entre 20-24 ans. Ce sommet est atteint chez les hommes entre 15-19 ans (16,7%) et chez les femmes entre 20-24 ans (14,6%). Le chômage est quasi-inexistant entre 60-64 ans pour les deux sexes. Après la tranche d'âge 20-24 ans, la courbe des taux de chômage décroît jusqu'à 55-59 ans où il est de 4,6% et tombe à zéro par la suite. Entre 55-59 ans, quels que soient le sexe et le lieu de résidence, le taux de chômage est nul. Excepté entre 25-29 ans, la courbe des taux de chômage des hommes est partout au-dessus de celle des femmes. Il convient de noter que la définition du chômage adoptée dans cette enquête qui est celle du BIT (Bureau International du Travail) est très large. Une personne ayant exercé une activité quelle qu'elle soit ne serait-ce qu'une demi-journée ou moins au cours des sept derniers jours est considérée comme non chômeur. Or, les femmes trouvent très facilement de quoi s'occuper contrairement aux hommes.

Graphique 6: Taux de chômage par sexe et par âge

Analyse de l'E.C.A.M. : Femmes, pauvreté et marché du travail



Source : ECAM 1996/DSTAT

La courbe des taux de chômage urbain est caractérisée par une pente très marquée entre 20-24 ans. Entre 15-35 ans, elle est encadrée par la courbe des taux de chômage chez les femmes qui se trouve au-dessus et celle des taux masculins qui est en dessous. Entre 35-60 ans, cette courbe des taux de chômage urbain est toujours encadrée par les courbes des taux féminins et masculins, mais cette fois les position de ces deux dernières courbes sont inversées.

Le chômage en milieu rural est presque inexistant. Pour les deux sexes, les taux sont toujours inférieurs à 10%. La courbe des taux de chômage féminin est à chaque fois en dessous de celle des taux de chômage en général et de celle des hommes en particulier. On remarque que chez les femmes rurales, les taux de chômage sont nuls entre 30-35 ans et entre 45-60 ans.

Tableau 11: Taux de chômage selon le sexe et le secteur de résidence

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Total		
	H	F	2 sexes	H	F	2 sexes	H	F	2 sexes
15-19	25,4	46,5	33,0	14,0	6,7	9,7	16,7	11,1	13,6
20-24	32,1	48,7	37,3	9,1	6,3	7,8	15,9	14,6	15,4
25-29	25,8	39,1	31,0	2,9	2,2	2,5	12,4	12,9	12,6
30-34	16,9	21,5	18,4	3,2	0,0	1,5	8,8	5,2	7,1
35-39	11,9	7,9	10,2	6,7	0,0	2,9	8,7	2,2	5,3
40-44	15,0	9,0	12,3	1,1	1,8	1,5	6,2	3,6	4,8
45-49	15,3	7,7	12,9	0,0	0,0	0,0	4,9	1,2	3,0
50-54	14,1	5,9	11,9	0,8	0,0	0,4	4,1	0,9	2,8
55-59	26,2	6,6	18,6	2,6	0,0	1,6	6,7	1,2	4,6
60-64	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	20,4	23,9	21,7	4,8	2,3	3,5	9,8	6,8	8,4

Source : ECAM 1996/DSTAT

Analyse de l'E.C.A.M. : Femmes, pauvreté et marché du travail

2.4.2- Le taux de chômage des femmes selon les niveaux de vie

Le taux de chômage féminin qui est dans l'ensemble de 6,8% cache beaucoup de disparités selon le niveau de vie. Il est de 4,3% chez les pauvres, 6,5% chez les intermédiaires et 15,3% chez les non pauvres. Contrairement à ce qu'on aurait pensé, le taux de chômage augmente avec le niveau de vie. Le maximum est de 12,3% chez les pauvres et est atteint entre 15-19 ans, tandis que chez les non pauvres il représente plus du double (34,8%) et est atteint entre 25-29 ans. Le secteur informel qui absorbe en grande partie les chômeurs potentiels concerne surtout les pauvres.

Tableau 12: Le chômage des femmes selon l'âge et le niveau de vie

Niveau de vie	Pauvres	Intermédiaires	Non pauvres	Ensemble
Age				
15-19	12,3	10,4	6,1	11,0
20-24	11,3	15,4	24,3	14,6
25-29	4,1	9,7	34,8	12,9
30-34	1,3	3,6	17,3	5,2
35-39	1,4	2,9	3,2	2,2
40-44	0,6	5,9	11,3	3,6
45-49	1,8	0,0	1,1	1,2
50-54	0,6	1,0	1,6	0,9
55-59	0,0	0,0	8,3	1,2
60-64	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	4,3	6,5	15,3	6,8

Source : ECAM 1996/DSTAT

2.4.2- Le taux de chômage des chefs de ménage femmes selon le milieu de vie

Le taux de chômage des chefs de ménage femmes est de 7,2% et il augmente avec le niveau de vie. Il est de 0,8% chez les pauvres, 3,0% chez les intermédiaires, 14,0% chez les aisées. Le chômage est ici encore un phénomène essentiellement urbain. Cet indice est de 24,4% à Yaoundé, 9,5% à Douala, 13,6% dans les Autres Villes, 2,3% en zone rurale Forêt, 0,0% en zones rurales, Hauts Plateaux et Savane. On remarque que femmes chôment plus quand elles sont chefs de ménage et que le taux de chômage est particulièrement élevé chez les non pauvres en milieu urbain. Il est de 29,3% à Yaoundé, 11,8% à Douala et 22,3% dans les Autres Villes.

CHAPITRE III. DESCRIPTION DES EMPLOIS FEMININS.

En 1987, les femmes représentaient 42% de la main d'oeuvre au Cameroun (Cameroun, Indicateur de pauvreté par province), 85% des emplois féminins étaient dans le secteur agricole. En 1996 selon l'Enquête Camerounaise Auprès des Ménages, sur un effectif estimé à 4 232 093 personnes occupées, on dénombre 2 183 534 hommes et 2 048 559 femmes soit respectivement 51,6% et 48,4%. La proportion de la main d'oeuvre féminine est en augmentation par rapport au recensement de 1987. La proportion des emplois féminins dans le secteur agricole diminue de 11 points pour se situer à 74%. Ceci pourrait traduire une certaine amélioration de la qualité de l'emploi féminin entre 1987 et 1996.

3.1- Le niveau d'instruction des femmes actives selon le niveau de vie.

Les femmes actives occupées ont en moyenne un niveau d'instruction inférieur à celui des hommes. Parmi les personnes actives occupées, on compte 36,8% qui n'ont jamais été à l'école, 37% qui ont fait le primaire, 23% qui ont le niveau du secondaire et 3,2% ayant le niveau supérieur. Ces proportions varient selon le sexe de l'individu. Au sein des personnes non scolarisées, 38% sont des hommes contre 61,1% de femmes. Ainsi les femmes sont fortement représentées parmi les analphabètes.

Les individus du primaire sont à 52,7% de sexe masculin contre 42,3% de sexe féminin. Les personnes occupées ayant atteint le secondaire sont constituées de 65,8% d'hommes contre 34,2 % de femmes. La population du supérieur est caractérisée par une forte proportion d'hommes 81,9% contre 18,1% de personnes de sexe féminin.

Dans l'ensemble de la population active occupée féminine, on a 46,4% des personnes n'ayant jamais fréquenté une école, 36,1% ayant fait le primaire, 16,3 % du niveau secondaire et 1,2% seulement du supérieur. Sur les 46,4% personnes n'ayant jamais été à l'école, 44,1% sont de la zone rurale et 2,3 du milieu urbain. L'analphabétisme chez la femme est un phénomène exclusivement rural (95% en campagne et 5% seulement en ville).

Par rapport au niveau de vie, 52,9% de femmes pauvres n'ont jamais été à l'école, 36,6% ont fait le primaire, 10,5% le secondaire, 0,0% le supérieur. Aucun pauvre n'a atteint le niveau supérieur. Les femmes actives de niveau intermédiaire sont à 42,6% non scolarisées, 39,6% sortent du primaire, 17,1% du secondaire et 0,6% du supérieur. Les non pauvres sont constitués de 28,5% de personnes non scolarisées, 29,4% du niveau primaire, 35,5% du secondaire et 6,6% du supérieur. Au sein des non scolarisées, on a en proportion 63,6% de pauvres, 27,0% d'intermédiaires et 9,4 % d'aisées.

Au niveau primaire on a 55,8 % de pauvres, 31,9 % d'intermédiaires, 12,3 % de non pauvres. Le secondaire est composé de 35,7 % de pauvres, 31,1 % d'intermédiaires et 32,2 % de non pauvres. Le supérieur est constitué de 14,6 % d'intermédiaires et 85,4 % de non pauvres.

La proportion de femmes ayant fait le primaire décroît avec le niveau de vie, les pauvres s'y retrouvent à plus de 50 %.

Analyse de l'E.C.A.M. : Femmes, pauvreté et marché du travail

Le secondaire est contrasté en fonction du niveau de vie et a la particularité d'être presque uniformément réparti. Seuls les riches ont atteint le niveau supérieur.

Tableau 13: Niveau d'instruction des femmes actives occupées selon le niveau de vie (en proportion).

Niveau d'instruction	Niveau de vie			
	Pauvreté	Intermédiaire	Aisé	Ensemble
Sans éducation	52,9	42,6	28,5	46,4
Primaire	36,6	39,6	29,4	36,1
Secondaire	10,5	17,1	35,5	16,3
Supérieur	0,0	0,6	6,6	1,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ECAM 96/DSTAT.

3.2- Le secteur d'activité selon le niveau de vie

3.2.1- Le secteur d'activité selon le sexe.

Les deux grands secteurs économiques que nous allons retenir dans ce contexte sont le secteur formel et le secteur informel.

En 1996, selon l'ECAM, on estime à 4,2 millions la population active occupée avec 629 000 dans le secteur formel et 3,6 millions dans le secteur informel. Le taux d'informalité qui est de 85,2% (le rapport du nombre d'actifs occupés dans le secteur informel sur le nombre d'actifs occupés) dans l'ensemble du pays, est plus élevé chez les femmes que chez les hommes, soit respectivement 94,6% et 76,3%.

Selon la distribution des actifs occupés par sexe et par secteur d'activité, 14,8% de personnes actives exercent dans le secteur formel contre 85,2% dans l'informel. Cette situation classe le secteur informel en tête des 2 grands secteurs d'activité économique au Cameroun comme on peut le voir au tableau ci-dessous. Parmi les actifs occupés du secteur formel 12,2% des individus sont de sexe masculin contre 2,8% seulement de sexe féminin. C'est-à-dire que moins d'une personne sur 5 travaillant dans le secteur moderne est une femme.

Au sein de la population active occupée exerçant dans le secteur informel la proportion est de 46,2% d'hommes et 53,8% de femmes. Parmi les hommes occupés, 23,7% travaillent dans le secteur formel contre 76,3% dans l'informel. Soit une proportion de plus d'une personne sur 4. Chez les femmes 5,4 % seulement exercent leur activité dans le secteur formel et 94,6% dans l'informel. Ainsi au niveau de la population active féminine occupée une seule personne sur 20 est employée dans le secteur formel et les 19 autres exercent dans le secteur informel.

Analyse de l'E.C.A.M. : Femmes, pauvreté et marché du travail

Tableau 14: Répartition des actifs occupés selon le sexe et le secteur d'activité.

Secteur d'Activité	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Ensemble	%
Secteur formel	517 205	12,2	111 337	2,6	628 542	14,8
Secteur informel	1 666 329	39,4	1 937 222	46,8	3 603 551	85,2
Ensemble	2 183 534	51,6	2 048 559	48,4	4 232 093	100

Source : ECAM 96 / DSTAT

Le secteur formel emploie essentiellement les hommes alors que dans le secteur informel on retrouve plus de femmes. Au vue de cette répartition de la population active occupée, l'on se poserait la question de savoir pourquoi les femmes se retrouvent plus dans le secteur informel que dans le formel ? Est-ce à cause du niveau d'instruction, du faible capital, de la sélection de l'activité, du sexisme? Le secteur public est resté longtemps le principal employeur. Avec l'avènement de la crise économique dans les années 80 et l'adoption des mesures d'ajustement structurel parmi lesquelles la diminution des effectifs du personnel de l'Etat, il s'en est suivi une vague de compression tant dans le secteur public que dans le parapublic et même dans le secteur privé formel. Beaucoup de personnes ont perdu leur emploi ou n'en trouvent pas et avec la crise économique qui persiste, on assiste à une montée en puissance de l'emploi informel qui atténue ainsi le chômage.

Ce secteur d'activité ne requiert aucune formation de base, ne nécessite pas de gros moyens contrairement au secteur formel où à qualification égale certains employeurs préfèrent des hommes aux femmes pour un problème de rendement, ce qui peut sous entendre une certaine discrimination.

3.2.2- Le secteur d'activité des femmes selon le niveau vie

Par niveau de vie, on a 55,3% de pauvres, 29,4% d'intermédiaires et 15,3% d'aisées. Par secteur d'activité, on a remarqué que ces femmes actives occupées exercent à 5,4 % dans le formel, lequel est constitué de 10,1% de pauvres, 32,2% d'intermédiaires et 57,8 % de femmes aisées. C'est donc un secteur d'activité privilégié des personnes non pauvres puisqu'elles s'y retrouvent à plus de 50%. L'exercice d'un emploi dans le secteur formel éloigne de la pauvreté.

Le secteur informel est composé de 57,9% de pauvres, 29,2% d'intermédiaires et 12,9% de personnes de sexe féminin non pauvres. On peut à priori dire qu'il n'y a pas une relation positive entre le secteur informel et le niveau de vie. Plus le niveau de vie augmente moins on se retrouve dans l'informel. Par rapport au niveau de vie, on remarque que le secteur informel emploie plus de pauvres suivis des intermédiaires.

Analyse de l'E.C.A.M. : Femmes, pauvreté et marché du travail

Chez les femmes pauvres 1 % seulement travaille dans le formel contre 99 % dans l'informel. Dans la classe des intermédiaires, 5,9 % exercent dans le formel et 94,1 % dans l'informel. Parmi les non pauvres, 20,5 % sont dans le formel et 79,5 % dans l'informel.

Ainsi, dans chaque sous groupe, le taux d'informalité est toujours supérieur à 79 %.

Tableau 15: Répartition (en %) des femmes actives selon le secteur d'activité et le niveau de vie

Niveau de vie	Pauvres	Intermédiaires	Non pauvres	Ensemble
Secteur d'activité				
Formel	10,1	32,1	57,8	100,0
Informel	57,9	29,2	12,9	100,0
Ensemble	55,8	29,4	14,8	100,0

Source : ECAM 96 / DSTAT

Tableau 16: Proportion (en %) des femmes actives selon le niveau de vie et le secteur d'activité

Niveau de vie	Pauvres	Intermédiaires	Non pauvres	Ensemble
Secteur d'activité				
Formel	1,0	5,9	20,5	5,4
Informel	99,0	94,1	79,5	94,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100

Source : ECAM 96 / DSTAT

Tableau 17: Répartition (en %) des hommes actifs selon le niveau de vie et le secteur d'activité

Niveau de vie	Pauvre	Intermédiaire	Non pauvres	Ensemble
Secteur d'activité				
Formel	21,6	36,2	42,2	100,0
Informel	49,9	34,1	16,0	100,0
Ensemble	43,2	34,6	22,2	100,0

Source : ECAM 96 / DSTAT

Tableau 18: Proportion (en %) des hommes actifs selon le niveau de vie et le secteur d'activité

Niveau de vie	Pauvre	Intermédiaire	Non pauvres	Ensemble
Secteur d'activité				
Formel	11,8	24,8	45,0	23,7

Analyse de l'E.C.A.M. : Femmes, pauvreté et marché du travail

Informel	88,2	75,2	55,0	76,3
Ensemble	100,0	100,0	22,2	100,0

Source : ECAM 96 / DSTAT

Les pauvres ne sont pas nécessairement tous dans le secteur informel bien qu'ils y soient majoritaires et tous les non pauvres ne sont pas dans le secteur moderne comme nous pouvons le relever à partir des tableaux ci-dessus. Le degré d'informalité décroît avec le niveau de vie que ce soit chez les femmes ou chez les hommes.

Le secteur informel apparaît ainsi, indifféremment du sexe, comme un lieu de refuge des pauvres, atténuant de ce fait les effets du chômage.

3.3- L'emploi occupé et le niveau de vie.

3.3.1- Le statut dans l'emploi selon le sexe et le niveau de vie.

Dans l'ensemble du pays, après les indépendants sans capital, les salariés non protégés constituent le groupe le plus important. Sur un effectif total de 4,2 millions d'actifs occupés, 3,6% sont des travailleurs indépendants avec capital, 57,2% des indépendants sans capital, 7,4% des salariés protégés et 31,8% des salariés non protégés. 5,5% des hommes sont des indépendants avec capital contre 1,5% de femmes. Parmi les indépendants sans capital, l'on trouve 51,5% de personnes occupées de sexe masculin et 63,4 % de celles de sexe féminin.

Les salariés protégés englobent 11,1% des individus de sexe masculin et 3,3% des femmes. Les salariés non protégés ont 31,9% des hommes et 31,7% des femmes. Que ce soit chez les hommes ou les femmes, la proportion des indépendants sans capital dépasse 50% quel que soit le niveau de vie. Cette proportion est la plus élevée parmi les intermédiaires pour les femmes (69% contre 54% chez les non pauvres). Les femmes sont davantage, après l'agriculture, localisées dans le petit commerce et en tant que salariées, elles occupent la plupart du temps des emplois de services.

Tableau 19 : Répartition (en %) des femmes actives selon le statut dans l'emploi et le niveau de vie

Niveau de vie	Pauvre	Intermédiaire	Non pauvre	Ensemble
Statut dans l'emploi				
Indépendant avec capital	38,6	41,9	19,5	100,0
Indépendant sans capital	56,0	31,5	12,5	100,0
Salarié protégé	11,1	28,7	60,3	100,0
Salarié non protégé	62,5	23,3	14,2	100,0
Ensemble	56,3	28,9	14,8	100,0

Source : ECAM 96 / DSTAT

- "Indépendants avec capital" comprend : indépendant avec employé, grand commerçant.

Analyse de l'E.C.A.M. : Femmes, pauvreté et marché du travail

- "Indépendants sans capital" comprend: indépendant sans employé, artisan (potier, cordonnier, etc.) boutiquier, vendeur produits alimentaires, vendeur autres produits.

- "Salariés protégés" comprend : cadre, employé qualifié, religieux.

- "Salariés non protégés" : ouvrier ou manoeuvre, employé non qualifié, domestique ou bonne, stagiaire, apprenti aide familial, divers métiers etc.

Tableau 20 : Proportion (en %) des femmes actives selon le niveau de vie et le statut dans l'emploi

Niveau de vie	Pauvre	Intermédiaire	Non pauvre	Ensemble
Statut dans l'emploi				
Indépendant avec capital	1,0	2,2	2,0	1,5
Indépendant sans capital	63,1	68,9	53,9	63,4
Salarié protégé	0,7	3,3	13,6	3,3
Salarié non protégé	35,2	25,6	30,5	31,7
Ensemble .	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ECAM 96 / DSTAT

3.3.2- Le pluri-emplois et niveau de vie

Avec la persistance de la crise économique, la population a développé des stratégies de survie, parmi lesquelles l'exercice d'une activité secondaire pour pouvoir arrondir les fins du mois. Le taux de pluri activité pour l'ensemble des actifs occupés est de 22,2% et ne suit aucun ordre par rapport au niveau de vie. L'exercice d'un emploi secondaire est plus fréquent chez les intermédiaires, suivis des non pauvres. Il est de 18,3%, 28,1% et 22,4% respectivement chez les pauvres, intermédiaires et non pauvres.

Le rapport nombre d'actifs ayant plus d'un emploi / nombre d'actifs occupés est assez élevé chez les hommes: 28,6 % ont une activité secondaire contre 15,3 % chez les femmes. Chez les hommes le taux de pluri activité est de 25,1 % chez les pauvres, 36,4 % chez les intermédiaires et 23,3 % chez les non pauvres. L'exercice d'une activité secondaire par les personnes de sexe masculin ne suit aucun sens en fonction du niveau de vie. Parmi les femmes, l'exercice d'un emploi secondaire n'est pas encore très pratiqué selon l'ECAM, mais est une fonction croissante du niveau de vie. Le rapport est de 12,5 % chez les pauvres, 17,7 % chez les intermédiaires et 20,9 % chez les aisées.

La diversité de l'activité comme on l'a dit est un moyen important ou nécessaire pour lutter contre la pauvreté et dans le cas des femmes, il est plus développé par les non pauvres. Celles-ci exercent beaucoup de petits métiers qui épuisent physiquement mais rapportent peu.

Tableau 21: Taux de pluri activité des actifs occupés par sexe et par niveau de vie

Sexe	Niveau de vie	Pauvre	Intermédiaire	Non pauvre	Ensemble
------	---------------	--------	---------------	------------	----------

Analyse de l'E.C.A.M. : Femmes, pauvreté et marché du travail

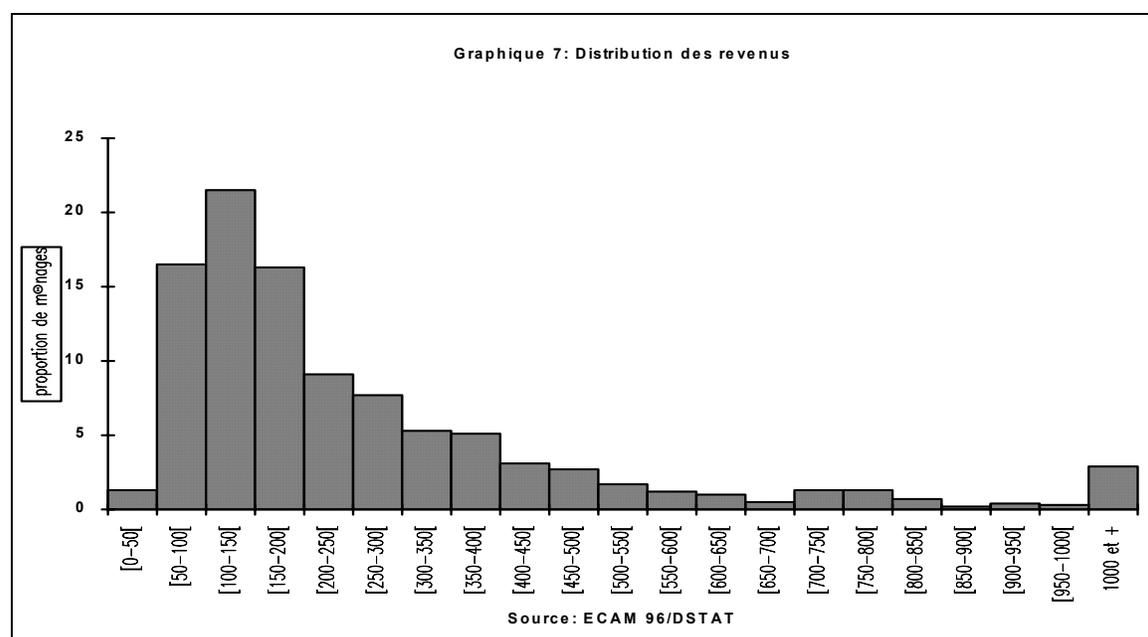
Homme	25,1	36,4	23,3	28,6
Femme	12,5	17,7	20,9	15,3
Ensemble	18,3	28,4	22,4	22,2

Source : ECAM 96 / DSTAT

CHAPITRE IV. LES REVENUS

4.1- La distribution des revenus

Dans un contexte de crise de l'emploi et de la production, les revenus (que nous avons assimilé aux dépenses) du travail ont décliné. Les salaires dans le secteur moderne se maintiennent difficilement, les revenus du secteur informel où se retrouvent près de 95 % de femmes en âge de travailler s'effondrent. Bref les revenus du travail ont baissé de façon drastique. Ce sont bien évidemment ceux qui étaient déjà avantagés qui ont le plus souffert de ces baisses. Ainsi en est-il des hommes dont les revenus ont relativement plus baissé que ceux des femmes. La caractéristique dominante de la distribution des revenus au Cameroun en 1996 est la forte concentration dans les bas revenus. Le revenu moyen du ménage, ajusté par équivalent adulte s'élève à 275 300 FCFA par an. Il varie de 62 800 FCFA pour les 10% des ménages les plus pauvres à 957 100 FCFA par an pour les 10% des ménages les plus riches. En fait 23% des personnes vivent dans des ménages où le revenu ajusté par équivalent adulte est inférieur à 100 000 FCFA et près de 51% dans des ménages où ce revenu est inférieur à 150 000 FCFA.



4.2- Les déterminants du niveau de vie des femmes

Dans le tome II du Volume II sur les résultats de l'ECAM, les facteurs qui exercent une influence propre sur le degré de pauvreté en l'absence de tout effet de structure ont été identifiés. Les principales conclusions sont reprises ci-dessus.

Premièrement, pour ce qui est du lieu de résidence, il apparaît clairement que la pauvreté est un phénomène plus rural que urbain.

Analyse de l'E.C.A.M. : Femmes, pauvreté et marché du travail

En effet quand on compare les cinq autres régions à la strate Autres Villes, on constate que le fait de résider dans une région rurale multiplie pratiquement par 4 la probabilité d'être pauvre. Par contre on ne perçoit aucune différence significative entre Douala, Yaoundé et les Autres Villes.

Deuxièmement, on a la confirmation que la taille du ménage accroît la probabilité d'être pauvre.

Troisièmement, on trouve des résultats classiques quant à la scolarité du chef de ménage. Quand ce dernier a au plus le niveau d'étude primaire, la probabilité que son ménage soit pauvre est deux fois plus élevée que si ce chef avait le niveau du premier cycle du secondaire. De même les ménages dont les chefs ont au moins le niveau du second cycle du secondaire ont deux fois plus de chances de ne pas être pauvres par rapport à ceux dont les chefs ont le niveau du premier cycle du secondaire.

Quatrièmement, l'activité du chef de ménage donne également des résultats probants. En effet, si le fait pour un chef de ménage d'être agent d'encadrement ou de maîtrise fait décroître la probabilité pour son ménage d'être pauvre par rapport à un ménage dont le chef est employé ou ouvrier, cette même probabilité s'accroît pour un ménage dont le chef est inactif ou chômeur, ou encore exerce dans le secteur informel. Il n'y a par contre pas de différence entre ce dernier et celui qui est inactif ou chômeur. En fait, si on désire classer les ménages selon l'activité, toutes autres choses égales par ailleurs, on a d'abord les ménages de cadres et agents de maîtrise, ensuite ceux d'employés et d'ouvriers, ceux des inactifs et chômeurs et enfin les ménages dont le chef exerce dans le secteur informel.

Cinquièmement l'on relève que les deux caractéristiques du chef de ménage que sont l'âge et le sexe n'ont aucune influence sur le phénomène. Pour ce qui est spécifiquement du sexe, on a souvent avancé que les ménages dirigés par les femmes étaient beaucoup plus vulnérables que ceux qui ont un chef masculin. Cette hypothèse n'est pas confirmée. En fait on peut penser que quand les ménages dirigés par les femmes ont des problèmes, c'est beaucoup plus à cause du niveau d'instruction de ces femmes qui est plus faible que celui des hommes, ou encore à cause de leur position sur le marché du travail, marché où elles s'insèrent surtout dans le secteur informel ou occupent en général des emplois précaires dans le secteur formel.

CONCLUSION

La population camerounaise selon l'estimation de l'ECAM 96 s'élève à 13,1 millions d'habitants avec 50,8% de femmes. La pauvreté au Cameroun touche plus de 50% de la population totale. La sous population féminine est en majorité rurale. La répartition des pauvres selon le sexe a montré que les femmes représentent 51,9% de la population pauvre.

Depuis l'avènement de la crise économique, beaucoup de femmes assurent dans les ménages, formellement ou dans les faits, la fonction de chef de ménage. Ce nouveau statut de la femme chef de ménage les amène à se présenter plus nombreuses que par le passé sur le marché du travail.

La population potentiellement active qui est celle âgée de 15 à 64 ans est un peu plus de 6,7 millions avec 52,6 % de personnes de sexe féminin. Parmi les actifs occupés qui comptent 4,3 millions de personnes on a 48,4% de femmes et leur répartition selon le niveau de vie laisse entrevoir 48,5% de pauvres, 31% d'intermédiaires et 20,5% de non pauvres. Près de 95% de la population active occupée féminine exerce dans le secteur informel qui regroupe surtout les emplois indépendants sans capital. Le faible niveau d'instruction des femmes et leur faible accès au capital constituent les deux facteurs majeurs de leur plus grande fragilité dans ce secteur.

Au vue du niveau actuel des revenus d'activité, les actifs occupés ont développé des stratégies de survie pour pouvoir augmenter leur pouvoir d'achat que la crise et la dévaluation ont dégradé. L'une des stratégies est l'exercice de la pluri activité, qui est le fait de cumuler deux emplois ou plus, la première étant l'emploi principal en terme d'heures consacrées.

Des études sur la pauvreté, il ressort que la pauvreté dans les ménages est moins en relation avec le sexe qu'avec un certain nombre de caractéristiques démographiques, socioculturelles et économiques. Parmi celles-ci, la taille du ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage, la proportion des actifs occupés et le secteur d'activité.

Historiquement, les cultures du monde entier ont favorisé les hommes et les jeunes garçons quant à l'éducation, l'alimentation, les soins de santé, les offres d'emplois et l'autorité dans la prise de décision. Il y a une discrimination sexuelle dans le comportement des parents vis-à-vis de leurs enfants dans les choix des matières d'enseignement et des

Analyse de l'E.C.A.M. : Femmes, pauvreté et marché du travail

métiers de carrière. Ainsi les filles et les garçons sont traités selon une répartition des tâches qui prédestine chaque sexe à des métiers futurs. Ce sont ces pesanteurs qui en amont constituent la principale cause des difficultés des femmes à s'insérer sur le marché du travail. A qualifications égales, ni la Fonction Publique, ni le secteur privé formel ne présentent une discrimination de salaire entre l'homme et la femme. L'accès au capital (crédit en milieu urbain et terres en milieu rural) constitue en aval le principal obstacle à l'amélioration du niveau de vie des femmes et particulièrement de la femme rurale.

Le document de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement remarque que « partout dans le monde, la femme voit sa vie, sa santé et son bien-être menacés, étant surchargée de travail et dépourvue d'autorité et d'influence ». En ce moment où le nombre de ménage ayant une femme comme chef de famille augmente, l'amélioration de la condition des femmes devrait être une préoccupation nationale encore plus pressante. C'est sur un grand nombre de femmes que reposent toutes les responsabilités du foyer sans qu'elles aient le pouvoir ou les ressources nécessaires pour satisfaire ces besoins. Les femmes sont moins instruites que les hommes; les 61% des actifs occupés n'ayant pas été à l'école sont des femmes.

Ainsi il faudrait réhabiliter les femmes par le biais de l'éducation. L'éducation est la voie principale pour améliorer la condition des femmes. Elle multiplie également les chances des femmes à obtenir un emploi formel et élargit leur capacité à obtenir leurs propres ressources économiques. Il reste à noter qu'au Cameroun les femmes n'héritent pas facilement à cause des entraves dues à des pratiques coutumières, contrairement aux hommes.

Dans la plupart des cas, les femmes ont moins de chance que les hommes de percevoir un salaire pour leur travail, parce qu'elles ne sont pas considérées comme les égales des hommes sur le lieu de travail. La situation actuelle de baisse généralisée des revenus atténue quelque peu la différence de rémunération entre les femmes et les hommes à qualification égale. Cependant, une amélioration de la situation économique qui accentuerait les écarts de revenus entre le secteur moderne et le secteur informel agricole ou non agricole aggraverait les inégalités entre les hommes et les femmes. En effet, les dernières sont relativement plus nombreuses plutôt dans le secteur informel à cause de leur sous qualification mais aussi à cause d'une certaine discrimination de la part des chefs d'entreprises du secteur formel pendant les recrutements.

BIBLIOGRAPHIE

- Thème 2 : Mesure de la pauvreté par Jean - François KO BIANE, Ouagadougou, Burkina Faso, 13 - 15 nov. 1996.
- Les femmes et le Marché du Travail Urbain en Afrique Subsaharienne
Série de recherche 1 - Jean Pierre LACHAUD.
- LES FEMMES CHEFS DE MENAGE AU BENIN.
MAMA SEIDOU
Communication n° 2.1. Ydé, 5- 7 Février 1996
- UNFAIR ADVANTAGE
Labor Market Discrimination in Developing Countries
By NANCY Biedsall And Richard SABOT.
- CONDITIONS DE VIE DES MENAGES DU CAMEROUN EN 1996
Version provisoire
MINEFI/DSTAT, Yaoundé, Sept. 1996
- RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN.

PNUD Yaoundé
- PLATE FORME D'ACTION AFRICAINE
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

- Nations unies
- CONDITIONS D'ACTIVITE DE LA POPULATION DE YAOUNDE
Juin et Août 1994 DIAL / DSTAT
- « POPULATION, PAUVRETE ET CRISES »
Conférence inaugurale
Secondes journées scientifiques du Réseau Démographie
Ouagadougou, BURKINA FASO
13 6 15 Nov. 1996
Jean - Marc ELA
- DEMO 87
2e RGPH, Cameroun /FNUAP